

Pessac, le 10/12/2024

**1ère ANNEE DE LICENCE DE DROIT**

Documents autorisés pour les  
épreuves écrites ou QCM  
1ère SESSION – 1er semestre – Décembre 2024 - Janvier 2025  
Année Universitaire 2024/2025

Matière	Enseignant	Documents autorisés
<b>Semestre 1</b>		
<b>Série 1</b>		
Introduction au management	Mme Chavane Mme Rivière	Dictionnaire bilingue courant autorisé pour les étudiants étrangers non francophones
Raisonnement et vocabulaire juridique ( <b>Uniquement pour le parcours international</b> )	Mme Cerda-Guzman	Dictionnaire bilingue courant autorisé pour les étudiants étrangers non francophones
Introduction au droit pénal et sciences criminelles	Mme Baron	Dictionnaire bilingue courant autorisé pour les étudiants étrangers non francophones
Institutions juridictionnelles	Mm Peyronnet	Dictionnaire bilingue courant autorisé pour les étudiants étrangers non francophones
Histoire de la justice	Mme Soula	Dictionnaire bilingue courant autorisé pour les étudiants étrangers non francophones
Einführung Strafrecht Allgemeiner Teil	M. Graupner	Strafgesetzbuch (Code pénal allemand), Beck-Texte im dtv / Dictionnaire bilingue (allemand-français)
Einführung BGB AT	M. Kannowski	Bürgerliches Gesetzbuch (Code civil allemand), quelconque édition, par exemple la plus courante de Beck (dtv)
<b>Série 2</b>		
Introduction au management	Mme Chavane Mme Rivière	Dictionnaire bilingue courant autorisé pour les étudiants étrangers non francophones
Raisonnement et vocabulaire juridique ( <b>Uniquement pour les Certificat en droit français</b> )	Mme Cerda-Guzman	Dictionnaire bilingue courant autorisé pour les étudiants étrangers non francophones
Anglais ( <b>Uniquement pour les LAS</b> )	Mme Bardet	Aucun document autorisé
Introduction au droit pénal et sciences criminelles	M. Brenaut	Dictionnaire bilingue courant autorisé pour les étudiants étrangers non francophones
Institutions juridictionnelles	Mme Gervier	Dictionnaire bilingue courant autorisé pour les étudiants étrangers non francophones
Histoire de la justice	M. Jaulin	Dictionnaire bilingue courant autorisé pour les étudiants étrangers non francophones